



COVID-19

Information à la population

A la suite des nouvelles directives du Conseil fédéral au sujet du Covid-19, la Municipalité de Grandval vous informe des mesures suivantes :

Secrétariat municipal

- Le guichet du secrétariat municipal est fermé jusqu'à nouvel avis. Vous pouvez prendre rendez-vous ou nous contacter par téléphone au 032 499 95 55 et 079 729 56 89 ou par email à secretariat@grandval.ch.
- La déchetterie est également fermée jusqu'à nouvel avis.
- Le service social sera ouvert uniquement par sa permanence téléphonique de Malleray (032 491 61 01) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, par courrier postal et par courrier électronique (Grand-Rue 47, 27335 Malleray et secretariat@ssco.valbirse.ch).

Commerçants du village - livraison à domicile

En cas de besoin, vous pouvez contacter les commerçants suivants afin qu'ils vous livrent de la marchandise. Chaque livraison sera facturée CHF 5.--.

- Au P'tit Lait, Grandval. Tél. 032 499 02 22.
(lundi au samedi : 07h00-12h00 / 17h00-19h00 et dimanche 18h00-19h00)
- Boucher de campagne - Stéphane Oester, Grandval. Tél. 076 570 37 31.
(commande la veille ou le matin jusqu'à 8h00)

Etat d'urgence

Le Conseil fédéral a instauré l'état d'urgence jusqu'au 19 avril 2020 au minimum.

Nous vous rappelons que les manifestations privées ou publiques sont interdites (cela concerne aussi des réunions de familles, p. ex. anniversaire). En revanche, les enterrements dans l'intimité de la famille peuvent avoir lieu.

De plus, nous rendons attentifs que les personnes astreintes au service militaire peuvent être mobilisées dans un délai de 4 jours et sont priées d'y être préparées.

Vous trouverez toutes les informations essentielles sur le site internet suivant : www.bag.ch →maladies→maladies infectieuses→flambées et épidémies actuelles→ nouveau coronavirus.

Par téléphone :

Hotline du canton de Berne : 0800 634 634

Ligne infos OFSP pour les renseignements d'ordre médical : 058 463 00 00

Recommandations de l'OFSP

Nouveau coronavirus Actualisé au 5.3.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: 

✓ NOUVEAU



Garder ses distances.
Par exemple :

- Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.
- Garder ses distances dans les files d'attente.
- Garder ses distances lors de réunions.

POUR RAPPEL :

✓ 
Se laver soigneusement les mains.

✓ 
Éviter les poignées de main.

✓ 
Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.

✓ 
En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.

✓ 
Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch

Nous vous prions de respecter les mesures émises par la Confédération, le canton et la commune. Le délai de retour à la vie normale dépendra immanquablement du respect de ces mesures par chacun de nous.

Soyez prudents et prenez soin de vous.

Le Conseil municipal